

Terres de la Couronne

Jusqu'à présent, nous nous sommes principalement occupés de l'augmentation du revenu. Grâce aux changements que nous avons faits dans les règlements concernant les bois et forêts nous avons augmenté de près de \$50,000.00 par année les recettes provenant des rentes foncières et d'environ \$100,000.00 celles provenant des coupes de bois. Nous avons aussi organisé un système d'inspection qui nous permettra d'empêcher les fraudes qui se commettent dans la coupe des bois sur les terres de la couronne et qui faisaient perdre chaque année au trésor des sommes considérables. Nous avons en main la preuve que dans certaines régions de la province, des marchands de bois, favoris des gouvernements précédents, ont pillé des centaines de milles carrés de nos plus belles forêts. Pour les quelques milliers de piastres que ces messieurs souscrivaient au fonds électoral, ou d'autre assistance de même nature qu'ils donnaient au gouvernement, on leur livrait en pâture les plus beaux domaines de l'État. Grâce aux mesures que nous avons prises, ces déprédations ne se commettront plus, ou, dans tous les cas, elles seront dénoncées et sévèrement punies. Nous traiterons les voleurs de bois de la couronne comme nous traitons les voleurs d'argent de colonisation.

Lois des Licences.

Nous avons aussi donné une attention particulière à la fidèle observation de la loi des licences et le résultat des réformes que nous avons opérées va se traduire par une augmentation sensible du revenu, provenant de cette source, et par une sanction plus sévère de la loi. Nous ne nous arrêterons pas là; nous nous proposons de soumettre à la prochaine session des amendements importants à cette loi, amendements suggérés par l'expérience et les amis de l'ordre, et dont l'adoption aura pour effet de diminuer considérablement le trafic des boissons enivrantes et d'atteindre plus sûrement ceux qui violent la loi. Il y a raison d'espérer que les autorités religieuses et civiles et les sociétés de tempérance, auxquelles ces amendements seront prochainement soumis, seront satisfaites de nos efforts en faveur de la grande et sainte cause de tempérance.

Equilibre financier rétabli.

Nous avons aussi mené à bonne fin plusieurs affaires qui ne manquent pas d'importance, et grâce à une politique ferme et vigoureuse, tant sous le rapport de l'économie dans les dépenses, que sous le rapport de la perception des revenus, nous avons mis fin au règne des déficits et inauguré celui des SURPLUS, dont le chiffre, cette année, sera très considérable.

Codification.

Une œuvre que nous avons terminée et qui devra nous mériter la reconnaissance du public, c'est la codification des statuts. Ce travail commencé en 1876, traînait depuis douze ans. En prenant la direction du